

<b>FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CENTRE DE GESTION DES VOSGES</b>
--

**PROMOTION INTERNE****LISTE D'APTITUDE DONNANT ACCES AU CADRE D'EMPLOIS  
DES BIBLIOTHECAIRES TERRITORIAUX**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Département des Vosges,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 91-845 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux, article 6,

Vu l'arrêté en date du 31 janvier 2022 portant révision des lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion des Vosges,

Vu les 3 recrutements opérés par les collectivités affiliées au Centre de Gestion dans le cadre d'emploi des bibliothécaires territoriaux,

Considérant qu'1 poste est ouvert,

**ARRETE**

Article 1er : La liste d'aptitude à l'emploi des Bibliothécaires Territoriaux par voie de promotion interne est établie comme suit :

**Mme VALLAR Jeanne-Sophie**

Ass.Cons.Pat Pal 1<sup>e</sup> cl

Communauté d'Agglomération d'Epinal

Article 2 : La présente liste d'aptitude se substitue à celle établie le 22 septembre 2020.

Article 3 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et sera transmis à Madame la Préfète des Vosges.

Fait à Epinal, le 27 juin 2024  
Le Président,

Michel BALLAND  
Maire honoraire de Girmont